

AVENIR MODÉRÉ

Bénéficiez d'une gestion de type monétaire avec une exposition jusqu'à 10 % en actions pour dynamiser la performance

Chercher à dynamiser la performance avec une prise de risque limitée

Avenir Modéré est principalement investi en **produits monétaires de la zone euro** ; **le fonds est également investi en actions des grandes places boursières internationales** et en produits obligataires court terme.

Avenir Modéré a pour objectif de surperformer sur le long terme son indicateur de référence, dividendes nets réinvestis, qui se compose de l'Eonia⁽¹⁾ (95 %) et du Stoxx Europe 600 (5 %).

Dans un contexte de taux monétaires très faibles, Avenir Modéré cherche à réaliser une performance supérieure aux produits monétaires via une exposition opportuniste aux actions de grandes entreprises, essentiellement européennes, à hauteur de 10 % maximum.

La durée minimum de placement recommandée dans le fonds est de 3 ans⁽²⁾.

Une allocation active de l'exposition

La répartition du fonds entre actions et produits de taux est pilotée activement et de manière discrétionnaire par l'équipe de gestion. À partir des anticipations macro-économiques des différents experts de Natixis Asset Management et de sa propre analyse, l'équipe de gestion cherche à identifier les phases de hausse et de baisse des marchés actions, afin d'ajuster l'exposition aux actions du FCPE. Ainsi, lorsque les gérants anticipent une hausse des marchés, l'exposition du FCPE aux actions augmente. À l'inverse, ils peuvent se désinvestir complètement de ces marchés s'ils anticipent une baisse.

La sélection des titres est ensuite déléguée à des gérants spécialisés au sein du groupe.

La gestion des produits monétaires est confiée à l'équipe de gestion monétaire de Natixis Asset Management via les fonds dans lesquels Avenir Modéré est investi. La gestion monétaire s'appuie sur le scénario central établi par le comité macroéconomique et le comité monétaire de Natixis Asset Management. En fonction des anticipations des politiques monétaires des banques centrales et des mouvements attendus de la courbe des taux, l'équipe de gestion décide de **l'allocation adéquate entre titres à taux fixe et titres à taux variable** (voir focus ci-contre).

Avenir Modéré acquiert également, directement ou via les fonds dans lesquels il investit, **des titres de créances et des émissions obligataires court terme**. L'acquisition de ces titres a pour objectif de profiter du surplus de rémunération offert par rapport à l'indice Eonia.

Pour effectuer sa sélection de titres, l'équipe de gestion monétaire s'appuie sur les recommandations de l'équipe d'analystes crédit de Natixis Asset Management. Les analystes ont pour mission d'évaluer la qualité et la solidité financière des émetteurs des titres monétaires et obligataires en portefeuille. En outre, au sein du département des risques, un service dédié au risque crédit veille en permanence à ce que soient respectées les conditions d'éligibilité (notations minimales des émetteurs, durée de vie maximum des titres à l'acquisition, etc.) des titres admis dans l'univers d'investissement.

Concernant les actions, le gérant allocataire s'appuie sur les expertises de gestion complémentaires de Natixis Asset Management en sélectionnant des fonds d'investissement au sein du portefeuille parmi une large gamme de fonds d'actions essentiellement européennes. Cette approche permet de bénéficier de l'expertise de gérants-analystes spécialisés par secteurs d'activité et par style de gestion.

LES POINTS CLÉS

- Un fonds composé principalement de produits monétaires
- Une poche actions pour dynamiser la performance (dans la limite de 10 % du portefeuille)
- Une allocation dynamique associée aux expertises complémentaires de gérants spécialisés

FOCUS

L'équipe de gestion monétaire détermine l'allocation taux fixe / taux variable au sein du portefeuille des fonds sous-jacents en tenant compte des anticipations des mouvements de la courbe des taux.

Lorsque l'équipe de gestion anticipe une baisse des taux directeurs plus forte que le consensus de marché, elle augmente l'exposition du portefeuille à des titres rémunérés à taux fixe. En effet, une baisse des taux a pour effet d'accroître la valorisation des titres précédemment émis à un taux fixe plus élevé.

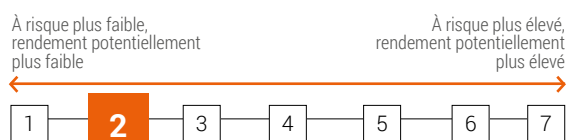
Inversement, si elle anticipe une hausse des taux, elle augmente l'exposition du portefeuille à des titres à taux variable. Dans ce scénario, en effet, les titres déjà émis à taux fixe perdent de leur valeur. Il est donc préférable de détenir des titres à taux variable.

Dans certaines configurations de marché, l'allocation taux fixe / taux variable peut ainsi permettre de dégager une performance supplémentaire par rapport à une stratégie entièrement indexée sur l'Eonia.

(1) Euro OverNight Index Average. Cet indicateur correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone euro, calculée par la Banque Centrale Européenne à partir de données quotidiennes fournies par un échantillon de banques.

(2) Cette période ne tient pas compte de la durée d'indisponibilité des avoirs.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risque et de rendement croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un FCPE par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale de calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du FCPE, calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, l'indicateur peut évoluer.

LES RISQUES

Avenir Modéré est principalement soumis au risque de perte en capital, au risque actions, au risque de taux, au risque de crédit, au risque de change, au risque de contrepartie, aux risques liés à la titrisation et risques liés aux investissements en obligations convertibles contingentes.

La gestion du fonds est contrôlée régulièrement par la direction Conformité, Contrôle interne et Risques, indépendante des équipes de gestion.

LES ÉQUIPES

Natixis Interépargne est leader de la tenue de comptes d'épargne salariale en France avec près de 3 millions de comptes gérés et 27,91 % de parts de marché⁽¹⁾. Depuis 45 ans, Natixis Interépargne accompagne les entreprises en matière de rémunération complémentaire afin de valoriser durablement leur politique de ressources humaines.

Natixis Asset Management se place au tout premier rang des gestionnaires d'actifs européens avec 358,8 milliards d'euros sous gestion et 699 collaborateurs⁽²⁾.

(1) Source : AFG au 31 décembre 2016.

(2) Source : Natixis Asset Management au 31 mars 2017.

CONTACTS NATIXIS INTERÉPARGNE

- **Par téléphone** : pour les entreprises 02 31 07 74 74*
pour les épargnants 02 31 07 74 00*
* coût d'un appel téléphonique non surtaxé
- **Par Internet** : www.interepargne.natixis.com
- **Par courrier ou par fax** : coordonnées figurant sur les relevés de compte d'épargne salariale et les avis d'opérations

Caractéristiques principales

Nom du fonds	Avenir Modéré
Univers d'investissement	Titres monétaires et obligataires de la zone euro et actions européennes
Fonds de fonds	Oui
Fonds maître	Aucun
Forme juridique	FCPE
Société de gestion	Natixis Asset Management
Déléataire de la gestion comptable	Caceis Fund Administration
Teneur de comptes conservateur des parts	Natixis Interépargne
Dépositaire	Caceis Bank France
Date de création	22 mars 1996
Devise	Euro
Indicateur de référence	95 % Eonia + 5 % Stoxx Europe 600 (dividendes nets réinvestis)
Affectation des résultats	Capitalisation
Valeur de la part à la constitution	3,05 €
Durée minimale de placement recommandée	3 ans ⁽⁴⁾
Fréquence de valorisation	Quotidienne

(4) Cette période ne tient pas compte de la durée d'indisponibilité des avoirs.

Commissions et frais

- **Commissions, à la charge du souscripteur ou de son entreprise** :
 - souscription à l'entrée : au plus égale à 0,75 % du montant du versement⁽⁵⁾
 - rachat à la sortie : néant
- **Commissions indirectes, à la charge du fonds** :
 - souscription : néant
 - rachat : néant
- **Frais de fonctionnement et de gestion à la charge du fonds** :
1,35 % TTC maximum l'an de l'actif net du fonds
- **Frais de gestion indirects, à la charge du fonds** :
1 % TTC maximum l'an de l'actif net des OPCVM / FIA sous-jacents⁽⁶⁾

(5) À la charge de l'entreprise ou du porteur de parts selon chaque accord de participation ou de groupe et / ou plan d'épargne.
(6) Fonds d'Investissement Alternatifs.

POINT D'ATTENTION

Ce document à caractère promotionnel, achevé de rédiger en mai 2017, est produit à titre purement indicatif. Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à cet investissement sont indiqués dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) du FCPE. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Avant toute souscription, vous devez prendre connaissance du DICI qui devra vous être remis. Il est disponible sur le site Internet www.interepargne.natixis.com/epargnants ou sur demande écrite auprès de la société de gestion. Natixis Interépargne et Natixis Asset Management ne sauraient être tenues responsables de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers.